



## Ville de Gland

# Bilan de législature 2006 – 2011 : Synthèse

---

*Pour la Ville de Gland, le défi majeur consiste indubitablement en la gestion harmonieuse de sa forte croissance démographique et économique. L'enjeu n'est autre que le maintien, voire l'amélioration de la **qualité de vie** de sa population. Gland veut être un lieu de vie agréable et attractif. La Municipalité a donc décidé de pratiquer une politique économique et sociale adaptée à cet objectif ambitieux et de se doter des moyens humains, structurels et techniques qui conviennent.*

## La Qualité de Vie c'est...

### ... la sécurité publique

Etonnamment, si l'on en croit le dernier baromètre des préoccupations des Suisses publié par le Crédit Suisse, la sécurité publique ne semble plus tenir la corde. Cela n'interdit pas aux autorités glandoises d'y être très attentives. Ainsi, un **contrat de prestations** a été conclu avec la **gendarmerie** avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2008 et un effectif de 12 gendarmes. Dix postes sont financés par la Ville. Ce contrat, passé avec le canton, a nécessité la création du Service de la population (SPOP) pour toutes les tâches non assurées par la gendarmerie.

Par ailleurs, en collaboration avec Espace Prévention La Côte, **un travailleur social de proximité** a été engagé à temps partiel. Il est régulièrement présent dans les zones dites sensibles comme le quartier de la gare ou les écoles. Il s'agit-là de l'une des mesures visant à la **réduction des incivilités**, au même titre que l'opération *Quartier des Laurelles*, laquelle a entraîné une modification du règlement de police dans l'ensemble des places de jeu de la ville. En ce qui concerne plus particulièrement la gare, Gland a fait sien le concept Railfair : dès juillet 2011, des parrains, aussi appelés anges gardiens, assureront une présence rassurante et feront office de médiateurs dans les conflits mineurs. N'étant pas ressentis comme représentants de l'autorité, leur simple présence diminue non seulement le sentiment d'insécurité des usagers, mais également le nombre des actes délictueux.

### ... la sécurité routière

La **zone 30** a été introduite au début de l'année 2009 dans le secteur nord comme première mesure concernant la mise en œuvre du plan communal des mobilités douces tandis que l'extension au sud de la ville est en cours. Dans le même ordre d'idée, deux nouveaux giratoires ont vu le jour (Mauverney et Malagny). De même, plusieurs chemins piétonniers ont été sécurisés (liaison route de Nyon – route de Begnins). Un nouveau giratoire avenue du Mont-Blanc – route Suisse est à l'étude.

### ... les transports publics et la mobilité

La réévaluation des parcours est étroitement liée à **la restructuration du réseau de bus** du district de Nyon. L'étude est en cours, la mise en service est prévue dès décembre 2012, conjointement avec la mise en place du nouvel horaire CFF. Le réseau de transports publics glandois sera alors amené à se recentrer dans les espaces interstitiels non desservis par les lignes régionales. La réorganisation des transports publics glandois constitue un objectif important avec une préoccupation majeure : l'amélioration de la desserte en regard des horaires CFF. Le soutien à la réorganisation des lignes de bus régionales s'est traduit par l'octroi de fr. 31.- par habitant par année pendant 5 ans. Enfin, suite à l'introduction de la communauté tarifaire Mobilis, la Municipalité a décidé d'adopter un mécanisme de subvention pour les élèves.

En termes de mobilité au sens plus général, il y a lieu de se réjouir de l'aboutissement ou de l'évolution de certains projets : mise à disposition de trois voitures Mobility Carsharing, création, à l'initiative du Conseil régional, d'un réseau de vélos en libre-service à Gland et dans les communes riveraines ; à l'initiative du Conseil communal, cette fois, un outil de mise en relation de co-voitureurs pour les entreprises de Gland a été développé. Citons encore le soutien de l'action « Vélo au boulot » et l'organisation de la première semaine de la mobilité en 2007.

Durant la législature, le nombre de cartes journalières CFF que la ville met à la disposition de ses habitants est passé de 4 à 10.

### ... les mesures d'intégration

Le moins que l'on puisse dire c'est que la Ville de Gland est très cosmopolite puisque plus de cent dix nationalités y sont représentées. Cela nécessite clairement la mise en place de mesures d'aide à l'intégration par la nomination d'une commission d'intégration. Concrètement, on peut citer la mise sur pied de cours de français pour personnes migrantes en partenariat avec Caritas, un accompagnement individualisé aux devoirs scolaires pour les élèves de langue étrangère ainsi que des cours de français destinés aux futurs élèves du cycle initial au doux nom de « Des mots piccolo ».

A l'attention de la population glandoise dans son ensemble, et dans le but d'apprendre à se connaître, la commune organise, depuis 2009 la « Fête multiculturelle ». Par ailleurs, deux expositions photos ont été réalisées : « Gland, une fenêtre ouverte sur le monde » en 2009 et « Portraits d'ici et d'ailleurs » en 2011.

Plus généralement, il convient de rappeler la soirée d'accueil des nouveaux habitants, ouverte à tous, et la Fête des voisins organisée annuellement depuis 2008.

C'est également dans une optique d'intégration pour tous qu'a été organisée la journée « Jeunesse impliquée » afin de faire participer les jeunes aux projets communaux. Le dicastère Jeunesse a mis en place un « réseau interdisciplinaire jeunesse », formé de professionnels en contact dans leur pratique avec les jeunes de la commune. Ses objectifs sont les suivants: échanger sur ce qui est fait et en cours sur la commune; dégager les thèmes et préoccupations émergentes en lien avec la jeunesse; coordonner les actions de prévention.

### ... l'accueil de l'enfance

L'application de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), mise en œuvre dès le 1<sup>er</sup> janvier 2007 a modifié structurellement le paysage de l'accueil des enfants à Gland et dans la région. La ville a délégué ses compétences en la matière dès le mois de mars 2009 au nouveau **Réseau d'Accueil des Toblerones** (RAT) qui regroupe 15 communes. Après des débuts difficiles, les communes ont pu mener des réflexions convergentes et proposer une nouvelle politique tarifaire adaptée à notre population, appliquée depuis le 1<sup>er</sup> mai 2011.

Un autre objectif est le développement des places d'accueil. A Gland, 24 places ont vu le jour dans le domaine parascolaire à la Dôle en 2009, qui seront doublées dès la rentrée scolaire 2011. Des projets importants (regroupement des Unités d'Accueil pour Ecoliers auprès des écoles et créations de nouvelles places en nursery et garderie) doivent permettre dans les meilleurs délais d'atteindre l'objectif de doublement des places d'accueil.

### ... l'instruction publique

Le **conseil d'établissement** a été constitué et se réunit régulièrement depuis 2008. Trois commissions ont travaillé sur les thèmes que sont les transports scolaires, les infrastructures extérieures et la sécurité. L'**harmonisation des horaires** a fait l'objet de beaucoup d'attention : nouveaux horaires pour le cycle initial, entrée à l'école à 8 heures 30 pour tous, périodes d'appui intégrées à l'horaire pour les cycles primaires dès 2010-2011 en sont les premiers résultats tangibles.

### ... et le parascolaire

La « **Pause déj'** » connaît un vif succès. Deux sites nouveaux ont été aménagés pour l'accueillir, l'un aux Ferrerets, l'autre au collège de Mauverney. La capacité d'accueil est doublée (passage de 50 à environ 120 repas délivrés par jour).

Nouveauté à signaler : la mise en place d'un **centre aéré urbain** de quatre semaines en 2010 et de sept semaines en 2011 pendant les vacances d'été.

### ... un urbanisme maîtrisé

Le principal défi de la politique d'Urbanisme de la Municipalité consiste à gérer la poussée démographique et à maîtriser le développement de la ville tout en intégrant la mixité dans ses quartiers. La maîtrise du développement n'est pas forcément synonyme de frein, loin s'en faut puisqu'il s'agit aussi de prévoir les meilleures conditions pour qu'émergent des zones commerciales, des équipements et des services cohérents.

La mise en œuvre du **Schéma Directeur Gland/Vich** s'inscrit parfaitement dans cette politique et apparaît d'ores et déjà comme essentielle. La pierre angulaire de ce secteur est le déplacement à terme des activités industrielles et de la plateforme rail-route de la Ballastière pour faire place à une zone urbanisée, dans la cohérence du développement de la ville autour de sa gare. Les acteurs importants du Schéma directeur ont travaillé de concert pour vérifier la faisabilité du projet accepté en 2006 par le canton, la région et la Municipalité. A la fin de cette législature, un scénario de déplacement partiel, première étape vers l'objectif final, est mis en place.

Les premiers permis de construire de l'**éco-quartier « Communet-Borgeaud »** ont été délivrés en juin 2011 alors que le plan partiel d'affectation est entré en vigueur le 7 mars 2011. Fruit d'un partenariat public-privé, ce nouveau quartier prévoit la construction de 450 nouveaux appartements et l'arrivée de plus de 1'200 habitants d'ici à quatre ans.

La mise en valeur des cheminements existants se poursuit, ainsi que le développement des **routes** en relation avec la poussée démographique. Au vu de l'importance du sujet, un plan quinquennal a été établi. Il comporte une analyse générale du réseau routier et fait état des entretiens et rénovations nécessaires. De plus, un plan des mobilités douces a été élaboré. Par rapport à l'accroissement de la population, signalons la prochaine mise en travaux des réaménagements nécessaires pour la construction et le développement du PPA « Communet-Borgeaud », dont le remplacement du pont sur l'autoroute à la route de Luins. Celui-ci est programmé pour 2013. A propos de ponts, ceux sur le Lavasson au chemin du Stand et au chemin des Salettes ont été remplacés.

## **L'étude Grand-Rue – rue du Nord – rue du Jura – rue du Borgeaud doit être réactualisée.**

La gare se situant exactement au centre du bâti glandois, l'aménagement en cours de **la place de la Gare** est un enjeu très important pour la ville. Un groupe de travail CFF – canton – commune s'est constitué afin de développer cette zone d'échanges, notamment avec un espace rencontre au nord et la perspective d'un futur passage sous-voies digne de ce nom.

De nombreuses **acquisitions de parcelles** ont été effectuées. Elles s'inscrivent dans les projets de développement de la commune. A noter les achats, de la parcelle no 611 d'une superficie de 3'912 m<sup>2</sup> sise au lieu-dit "La Chavanne", des fortins et du chemin des Toblerones, ainsi que de quelques parcelles forestières privées. Par ailleurs, Gland a acquis une parcelle de plus de 5'000 mètres carrés au lieu dit « Ruyre », sur la commune de Luins, afin d'y aménager un lieu de détente pour la population. Depuis de nombreuses années et conformément à son programme de législation, la municipalité souhaite saisir toutes les opportunités permettant de développer le patrimoine de la commune, ceci d'autant plus lorsqu'il s'agit d'une possibilité située dans un lieu stratégique.

Situé au sud ouest de la ville de Gland et à moins de 500 mètres au nord-ouest de la gare CFF, le long de la rue de la Combe, le secteur "**La Combaz**" fait l'objet d'un projet de **Plan partiel d'affectation** (PPA). D'une surface de 34'000 m<sup>2</sup>, il prévoit accueillir 570 nouveaux habitants et 510 emplois. Au vu de la proximité immédiate de la gare et afin de favoriser les transports publics et la mobilité douce, une densité importante est au programme.

La Municipalité a été spécialement attentive aux questions d'appartements à loyers modérés, aux équipements d'accueil pour la jeunesse, aux équipements collectifs et à l'apport de commerces de proximité.

Signalons encore qu'un parking communal a été créé à la plage de la Falaise.

### **... des bâtiments aux normes et fonctionnels**

Dans le domaine des Bâtiments, l'entretien et la rénovation du parc immobilier se poursuivent depuis de nombreuses années, dorénavant dans le respect des contraintes "Cité de l'énergie ". Un **nouveau bâtiment administratif** devrait voir le jour. Une demande de crédit pour lancer le concours d'architecture est en cours.

La première étape de la rénovation de la salle communale et de la buvette du bâtiment administratif est terminée.

Du côté du **théâtre de Grand Champ**, de gros investissements ont été consentis. L'acoustique a été modifiée, ce qui rend la salle très polyvalente. De plus, la sonorisation a été entièrement remplacée par du matériel neuf et performant. Quant au foyer, il a été doté d'un nouvel éclairage et d'un tout nouveau mobilier.

Destiné aux équipes des espaces verts et de la voirie, à l'agence intercommunale d'assurances sociales AVS, aux sociétés locales, **un nouveau bâtiment « infrastructure et locaux polyvalents »** est en construction à Montoly.

Dans les bâtiments scolaires, des exercices du feu ont été réalisés. Les lacunes constatées ont ainsi pu être rectifiées.

### ... de l'eau

Le service des Infrastructures et environnement, a terminé un grand projet d'amélioration et de diversifications des ressources en eau. Il s'agit des nouveaux réservoirs (4'000 m<sup>3</sup>) de la **Gresollière** et de la mise en conformité des ouvrages de captages réalisée avec le solde du crédit de construction. Aussi, afin de poursuivre la mise en séparatif des derniers tronçons unitaires de la commune, l'axe Grand'Rue, rue du Nord, rue du Jura et rue du Borgeaud doit être réactualisé et lié aux contraintes des aménagements pour la mobilité douce. Le plan des investissements le classe en priorité 1.

Par ailleurs, des procédures d'autocontrôle du réseau d'eau ont été mises en œuvre, **les recherches en eau** se sont poursuivies au Bois de Chêne, à la Cézille et au Golf et, à l'initiative du Conseil communal, une installation de turbinage a été installée au réservoir de Château Grillet.

Rappelons enfin que tous les **compteurs d'eau** ont été remplacés chez les particuliers et que plusieurs conduites ont été remplacées notamment à la route de Begnins et à la place de la Gare. Sur ce dernier site, il a également été procédé à l'assainissement des réseaux.

Le **plan général d'évacuation des eaux** (PGEE) a été approuvé en 2010 par les autorités communales et cantonales.

Le PGEE est un outil de gestion et un instrument de planification globale de l'évacuation des eaux usées et des eaux claires provenant des zones habitées ou prévues de l'être sur le territoire communal. Il a également pour but de montrer l'organisation de la collecte et de l'évacuation de ces eaux.

Il définit une stratégie de maintenance des ouvrages d'assainissement considérés comme un patrimoine et fixe les obligations à assumer par la commune pour assurer à court, moyen et long termes le financement des coûts de construction, d'exploitation, d'entretien, d'assainissement et de remplacement des installations d'évacuation et d'épuration des eaux selon le principe du « pollueur-payeur ». Il est en même temps un état des lieux, un plan d'action et un outil de planification financière et permet aussi de conserver la connaissance du réseau des égouts à travers le temps.

Ce document permettra à la commune de gérer son réseau d'évacuation des eaux de manière proactive, en prévention des préjudices, en ayant une vision d'ensemble et non pas comme c'était le cas à l'époque où chaque intervention était entreprise au coup par coup consécutivement au déroulement d'un événement dommageable.

### ... de l'énergie

Dans le domaine des énergies, comme déjà mentionné plus haut, la ville s'est portée candidate au label **« Cité de l'énergie »**. Celui-ci devrait être obtenu en 2013. Ce label prévoit l'élaboration d'un programme de politique énergétique. Il vise, entre autres, à accroître et favoriser les énergies renouvelables aussi bien pour la consommation communale que pour celle des privés. La vision de Gland à 2040 dans le domaine des énergies est la suivante: 50% de l'énergie totale consommée couvert sous forme d'énergies renouvelables.

Dans cette prévision, un **fonds communal** pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables a été créé en juin 2008. Des subventions ont été attribuées à des privés (capteurs solaires, pompes à chaleur, chauffage au bois, vélos électriques). Un fonds communal pour le développement durable est également à disposition. Parmi les premières mesures, les installations de chauffage des vestiaires du centre sportif « En Bord », actuellement au gaz, ont été remplacées par une installation solaire à haut rendement. La Municipalité a également voulu adapter les moyens de transport aux besoins de l'administration. Elle a acquis à cet effet des vélos électriques ainsi qu'une carte pour la voiture Mobility.

La région, dont Gland en particulier, semble posséder un réel potentiel de développement **d'énergie géothermique**. La Ville participe dès lors activement à l'étude du potentiel de cette source énergétique sur La Côte.

### **... des espaces publics, des espaces verts, des sentiers pédestres**

Les espaces publics de la ville ont été développés, des tables de pique-nique ont été placées en différents endroits et la Ville bénéficie désormais d'une place de pique-nique en zone industrielle. Les cinq places de jeu ont été rénovées et mises aux normes. La création d'un nouveau parc est à l'ordre du jour.

L'étude concernant le sentier public pour **l'accès aux rives du lac** est terminée. La proposition municipale est en cours d'agrément par les services cantonaux. Un avis favorable a été émis par la commission cantonale des rives du lac. Après évaluation des recommandations du Canton, la Municipalité soumettra ce dossier à l'enquête publique et pourra ensuite planifier la réalisation de ce projet cher aux Glandois.

Une étude de création d'une **île de baignade** à la Dullive est en cours.

### **... des déchets gérés**

Le plus important réside dans **l'information à la population**. Les directives sont régulièrement mises à jour et remises aux habitants sous forme de tous-ménages ou par le biais du journal Gland-Cité. Le cœur de cette gestion se situe dans la qualité du tri de tout un chacun.

L'application de la nouvelle loi cantonale a encouragé l'introduction d'une taxe des déchets. Cependant, après un référendum en 1997 et les divergences de vues au niveau régional, la commune s'est engagée à reprendre cette **politique du pollueur-payeur** dès que la situation juridique et réglementaire le permettra. Pour l'instant, le concept de ramassage des déchets biodégradables a été amélioré. La commune encourage par ailleurs les initiatives privées en la matière.

Du côté de la **déchèterie**, les prestations ont été adaptées, dont la mise en place de bennes visant au tri supplémentaire afin d'alimenter de nouvelles filières de recyclage (plastiques mous, bois, PET ...)

### **... des prestations sociales**

Dans le domaine des Affaires sociales, la Municipalité collabore aux activités de nombreux organismes et associations. On peut notamment citer sa présence au comité de l'Action sociale régionale (ARAS) et au Conseil de fondation de La Côte (dont le CMS).

Par ailleurs, elle a développé trois axes principaux d'actions : l'accueil des aînés, le rapprochement entre générations et l'accessibilité aux logements sociaux.

Au chapitre de l'accueil des aînés, il a été procédé, pour la partie exploitation et foncière, à la **fusion entre les EMS** de Bellevue à Begnins, La Clef des Champs à Mont-sur-Rolle et l'EMS les Quatre Saisons à Gland, sous la nouvelle dénomination « Belle Saison ». De même, la procédure pour la réalisation d'un nouvel EMS à Gland a été engagée. Cette démarche a nécessité la mise à disposition d'un terrain.

En collaboration avec Pro Senectute et à l'initiative du Conseil communal, un diagnostic communautaire a été établi, et, sur cette base, des forums ont été organisés avec pour objectif de définir des priorités d'action dans le développement des projets destinés à l'amélioration de la qualité de vie des seniors à Gland. Ces projets s'inspirent largement du concept **« Quartiers solidaires »**. Le projet dans son

ensemble a avancé à grands pas et de nombreuses activités sont déjà opérationnelles, telles que : tables d'hôtes, groupes de marche, cellule de réflexion en matière de communication et repas communs répondants au slogan « Un repas à plusieurs a bien plus de saveur ». Le suivi, le développement et la dynamique du projet appelé maintenant « Vivre ensemble à Gland » sont assurés par le « Groupe de coordination » dans lequel sont représentés la ville de Gland, Pro Senectute Vaud, les différents partenaires et les personnes impliquées dans le développement des projets.

Conformément aux engagements de la Municipalité et afin d'augmenter le nombre de **logements sociaux**, cette législature a surtout servi à ... préparer le terrain : élaboration du plan partiel d'affectation « La Chavanne », et achat d'un terrain en 2008. La Municipalité s'est de plus engagée à créer 10% de loyers abordables et/ou modérés dans le cadre de l'éco-quartier « Communet-Borgeaud ».

Enfin, suite à une intervention du Conseil communal, un règlement en matière d'aide individuelle au logement a été élaboré.

### ... l'accès à la culture

La politique culturelle est en plein développement. La volonté est de collaborer non seulement avec la commission culturelle, mais également avec les associations.

Un projet d'agrandissement et d'aménagement de la **bibliothèque communale** a vu le jour. La bibliothèque peut désormais accueillir les classes primaires et l'offre en lecture a également progressé en faveur du public.

La politique **d'acquisition d'œuvres d'art** d'artistes locaux, proposée par la commission culturelle, s'est poursuivie, notamment par la mise en place de sculptures dans l'espace public comme les giratoires et le centre sportif, ainsi que dans le foyer du théâtre.

Le patrimoine culturel communal est désormais accessible par le biais d'une brochure de présentation.

La Fête de la musique a été réactivée, le foyer du théâtre mis à disposition pour l'organisation d'expositions et une salle multimédia aménagée pour les diverses associations théâtrales au collège des Tuillières.

Le **théâtre de Grand Champ** édite désormais son programme. Toujours dans le même esprit, la commune a soutenu l'action de deux nouvelles associations : « Les Concerts de Gland » et « Pro Organo ».

### ... du sport et des loisirs

L'objectif clairement avoué est celui d'être l'interlocuteur de l'ensemble des sociétés sportives. La participation à la **Fête du sport** ainsi qu'à la remise des mérites sportifs vaudois en 2009 en attestent. Un nouveau concept de remise des mérites sportifs glandois a été élaboré. La communication avec les sociétés sportives doit cependant être améliorée. La visibilité du dicastère des sports a toutefois été grandement augmentée.

Ce même dicastère a souhaité développer l'offre **d'équipements sportifs**. L'extension du centre sportif par la construction de 2 courts de tennis supplémentaires est achevée. Un stand de tir à l'arc a ouvert pour la saison 2008. Toujours dans le secteur des équipements sportifs, un nouveau terrain de football a été réalisé au nord du centre sportif « En Bord », ce qui a entraîné l'aménagement de nouveaux vestiaires attenants aux existants. Par ailleurs, le revêtement du terrain de sport extérieur de Grand Champ a été rénové et un concours d'architecture visant à la construction d'une piscine couverte lancé.

Les projets et les lauréats ont été présentés aux habitants dans le cadre d'une exposition publique en juin 2011.

En ce qui concerne le projet régional de patinoire, la priorité se porte en premier lieu sur celle de Saint-Cergue, bien que le projet de patinoire couverte régionale en plaine soit à l'étude et toujours d'actualité. Une patinoire mobile a été érigée de novembre 2010 à mars 2011. Les 420 m<sup>2</sup> de glace ainsi mis à disposition ont remporté un vif succès.

Une nouveauté encore, quatre parcours de Nordic-walking ont été aménagés et balisés avec pour point de départ le Centre sportif.

Au-delà des investissements et des infrastructures mises à disposition, la commune a mis sur pied une journée du sport et organisé des soirées à thèmes (violence, coaching...).

Bon nombre d'actions parallèles ont été menées : soutien à l'organisation d'un camp annuel de la 5<sup>ème</sup> à la 9<sup>ème</sup> année, cours de natation pour les élèves de Mauverney, offre de « récréés saines » à l'établissement secondaire, nouvelle offre « Fourchette verte », mise à disposition de podomètres aux classes de 5<sup>ème</sup> afin de motiver les déplacements à pied, cours Pro-vélo, signalisation « Ecole sans fumée »...

## La Qualité de Vie c'est aussi ...

### ... une administration performante

Qui dit croissance, dit aussi forte augmentation des besoins et de la demande de services. Forcée qu'elle était de renforcer ses équipes, la commune a mis en place une vraie politique en matière de **Ressources humaines**. Ainsi, une responsable RH a été engagée dès janvier 2007, neuf postes ont été créés et des auxiliaires embauchés dans divers services (enfance, services techniques, voirie, espaces verts, administration, communication, bibliothèque). Le nombre d'apprentis a augmenté puisque deux places d'apprentissage « agent d'exploitation » ont été créées. Les deux places d'apprentissage au sein de l'administration communale ont été maintenues ainsi que l'apprentissage en « information documentaire ».

La Commune bénéficie aujourd'hui d'un fontainier en possession d'un brevet fédéral, le titulaire ayant suivi la formation nécessaire à l'initiative de la commune. Plusieurs collaborateurs ont bénéficié de cours de formation continue. Après analyse des besoins, un concept sera élaboré et la démarche élargie à l'ensemble du personnel.

La révision du **statut du personnel** est en cours, son entrée en vigueur est fixée en principe au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

### ... une gestion saine

Sur la plan des **Finances**, la ville de Gland, conformément aux objectifs fixés dans le programme de législature, développe des outils de gestion performants et modernes, afin notamment de maintenir une marge d'autofinancement minimale et adaptée à la ville avec pour objectif une marge située entre 12 et 15 % de l'ensemble des recettes.

**La politique fiscale** a subi quelques adaptations surtout dues à des décisions cantonales comme la taxe liée à l'usage du sol ou les taxes liées à la distribution d'électricité ou encore la taxe régionale de séjour et sur les résidences secondaires.

### ... un développement économique maîtrisé

Gland exerce un attrait particulier sur les entreprises, les chiffres de la **Promotion économique** parlent d'eux-mêmes. En 1998, Gland hébergeait 435 entreprises représentant 2'850 emplois. En 2010, douze ans plus tard seulement, Gland dénombre 787 entreprises qui génèrent 4'547 emplois. La ville a la volonté de poursuivre dans cette logique de politique proactive en collaboration avec les différents partenaires de la promotion économique régionale. Dans cet esprit, la Municipalité a procédé à la vente de terrains pour permettre l'extension de 2 entreprises et préavisé favorablement à plusieurs exonérations fiscales d'entreprises.

Des rencontres régulières avec les directions des entreprises devraient permettre de tisser des liens et de les fidéliser. La Municipalité a accompagné deux entreprises dans l'élaboration de leurs demandes au niveau des services cantonaux. Une réflexion plus générale est en cours.

### ... un esprit d'ouverture et de collaboration

En toute logique avec le chapitre précédent, la Municipalité est particulièrement active au sein du **Conseil régional**, tant au niveau du comité de direction qu'au niveau des commissions. A l'heure de la forte croissance du Bassin lémanique dans son ensemble, Gland se doit de planifier l'avenir avec ses voisines et surtout de maîtriser sa croissance de manière harmonieuse. Les réflexions touchent à l'ensemble des préoccupations : développement économique, mobilité, culture, infrastructures, sports et loisirs. La mise en œuvre d'une politique régionale volontariste en faveur du développement des transports en commun préfigure la collaboration accrue des communes autour des grands projets d'infrastructure régionale.... Une délégation du conseil communal est impliquée dans le processus de concertation depuis 2008 déjà.

Dans le même ordre d'idées, mais de manière peut-être plus pragmatique, l'engagement des municipaux dans les **dossiers intercommunaux et régionaux** s'est intensifié. A noter, entre autres, la fusion des services du feu des communes de Begnins, Coinsins, Gland et Vich.

### ... des projets

Les projets sont la concrétisation des réflexions visant à garantir un avenir serein à la population, ils sont également un élément important de motivation des autorités. Parmi les projets à l'étude, citons ou rappelons :

La piscine couverte dont le gagnant du concours d'architecture vient d'être désigné.

Une patinoire régionale couverte, au stade de l'étude de faisabilité.

La création de logements à loyers modérés, (rue de la Chavanne et « Communet-Borgeaud »).

La construction d'un EMS.

Un espace public à Malagny.

L'île de baignade à la Dullive.

### ... des relations publiques

Une étude approfondie sur **l'image de Gland** a été effectuée sur mandat par un partenaire spécialisé. Elle figure in extenso sur le site [www.gland.ch](http://www.gland.ch). Riche d'enseignements, elle a notamment rassuré les autorités sur le sentiment de bien-être des habitants de Gland, tout en dévoilant certaines lacunes à combler. A cette fin, il a été décidé de créer un poste à temps partiel de **délégué à la communication**.

L'objectif annoncé n'est autre que la professionnalisation de la communication envers les nombreux publics de la Ville, parmi lesquels on peut citer : la population, les médias, les autorités régionales, cantonales et fédérales, les sociétés ou entreprises locales. Le titulaire du poste est entré en fonction le 1er mai. Son premier travail consiste à définir la stratégie de communication de la Ville afin d'en améliorer non seulement l'image et la notoriété, mais également la confiance de la population.

La refonte du **site internet**, permettant entre autres la création d'un « guichet virtuel » et la définition de l'identité visuelle de la Ville apparaissent déjà comme prioritaires.

La commune n'a toutefois pas attendu cet engagement pour communiquer. De nombreuses conférences de presse ont notamment été organisées pour les comptes, les budgets, les cours, la semaine de la mobilité, les programmes culturels.... De même, des séances publiques ont permis de tenir la population informée de l'évolution des plus gros dossiers. Ces démarches ont permis un bon niveau de fidélisation des médias locaux, particulièrement NRTV, Le Quotidien de La Côte et 24 Heures.

De plus, la commune informe régulièrement par le canal du Gland-Cité.

## **La Qualité en conclusion**

Pour conclure, la Municipalité souhaite rappeler que la législature 2006-2011 a comporté, dans tous les domaines de la gestion communale, un volet stratégique (planifications, faisabilité, etc.) et un volet opérationnel (concrétisation de projets, organisation de l'administration, localisation des services, etc.).

Plusieurs projets d'importance ont été réalisés ou sont en passe de l'être. La vie continue et d'autres projets sont d'ores et déjà programmés. Une planification efficace des projets en liaison avec le plan d'investissement est en place pour une gestion de ceux-ci en fonction des ressources humaines et financières de la commune. La Municipalité souhaite affiner sa vie d'ensemble du projet communal, afin que toutes les parties prenantes puissent se projeter à l'horizon 2025 - 2030.

Le concept d'urbanité est plus que jamais d'actualité, car il est temps de réfléchir à la manière de sauvegarder sa très appréciée qualité de vie dans le contexte d'une région dont l'attractivité n'est plus à démontrer. Gland assume désormais pleinement son statut de ville. Il est certain qu'elle gagnera à se projeter à 20 années et plus afin d'imaginer l'option urbaine la plus viable. La Municipalité souhaite aujourd'hui encadrer les efforts de toutes ses équipes dans un véritable projet urbain et inscrire ainsi les nombreux atouts de Gland dans une vision dynamique, complexe et de long terme.

**La Municipalité**